



19 janvier 2022

Communiqué

Appel à l'Université Paul Sabatier au retour dans le projet TIRIS

À moins de deux semaines de l'échéance de l'appel à projets « ExcellencES » du PIA4, le site toulousain poursuit l'étude du rapprochement entre Toulouse Initiative for Research Impact on Society (TIRIS) et le projet Toulouse Tech University (TTU) apparu tout dernièrement. Dans l'optique de déposer un seul projet pour le site toulousain, les présidences et directions des établissements de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées ont souhaité que soient étudiées les possibilités de faire converger les deux projets. Cette mission, assurée par des représentants de chacun des projets, n'est pas parvenue à déboucher sur une convergence.

Le 14 janvier dernier, les présidences et directions des établissements de l'Université fédérale, réunies en Conseil des membres, ont confié un mandat de médiation pour permettre le dépôt d'un projet unique du site toulousain au PIA 4.

Composée de deux représentants de chaque projet, cette mission de médiation avait pour objectif d'étudier :

- Les modalités d'articulation des deux projets sur les plans juridique et temporel ;
- Les éléments du projet TTU susceptibles d'être intégrés dans le projet d'évolution institutionnelle du site ;
- La trajectoire et les jalons de la construction institutionnelle.

Composition de la mission

Maha Ayyoub, vice-présidente
Conseil d'administration Université
Toulouse III – Paul Sabatier,

Joël Echevarria, directeur
Général des Services, Toulouse
School of Economics, Université
Toulouse I - Capitole

Michaël Toplis, directeur de
l'Observatoire Midi-Pyrénées

Patrick Lévy, chargé de mission

Multipliant les échanges ces derniers jours, cette mission a rendu hier ses recommandations au Conseil des membres de l'Université fédérale et notamment :

- La nécessité de ne déposer qu'un seul projet PIA4 pour Toulouse ;
- La nécessité d'une transformation institutionnelle permettant l'accès au statut de « Grande université de recherche » à travers la conformation aux six critères établis par l'État ;

- Le soutien au projet scientifique de site unanimement jugé de qualité et la nécessité de renforcer le rôle des pôles de recherche pour garantir une approche *bottom-up* des questions scientifiques.

Le Conseil des membres a très vite convergé sur ces trois recommandations qui ne font pas débat. Les porteurs du projet TIRIS ont ainsi pu confirmer et préciser leurs engagements sur certains des critères de reconnaissance d'une université, démarche essentielle en vue du classement de la future Université de Toulouse (UT) dans les classements internationaux.

C'est sur le volet institutionnel que la mission de médiation n'a pas permis de converger. Une quatrième recommandation consistant à préconiser une « clause de rendez-vous » sous la forme d'une évaluation de la Comue expérimentale à trois ans est acceptée et promue par les porteurs du projet TIRIS, car elle permet d'explicitier la trajectoire institutionnelle. Cette solution offre l'avantage de favoriser la construction de coopérations renforcées entre les établissements volontaires au sein de l'UT pour que les initiatives les plus fortes puissent s'y exprimer et de prendre le temps de lever les multiples obstacles juridiques qui se dressent sur le chemin du projet TTU dans la configuration actuellement projetée.

Ces propositions n'ont pas suffi à convaincre les porteurs du projet TTU, lesquels ont persisté dans leur volonté et ont proposé de créer un établissement public expérimental au sein de la future Comue expérimentale. Cette option demeure très fragile juridiquement, puisqu'elle repose sur une sortie de TSE de l'université Toulouse Capitole, alors que le Conseil d'administration de celle-ci a exprimé hier à une large majorité (26 contre, 2 pour et 4 refus de participer au vote) son refus de voir TSE s'engager dans ce projet.

Elle constitue par ailleurs un montage d'une grande complexité organisationnelle entre deux fédérations d'établissements, dont l'articulation des compétences et responsabilités respectives n'est même pas esquissée. La valeur ajoutée pour le collectif d'une telle structuration n'est donc pas avérée. La maturité de cette option est bien trop insuffisante : elle nuit à la compréhension du projet collectif, en le complexifiant et le rendant moins lisible aux yeux des communautés et du jury international du PIA4.

Les présidences et directions des universités Toulouse Capitole et Toulouse - Jean Jaurès, de Toulouse INP et de l'Insa Toulouse jugent donc que cette option fragilise le projet TIRIS, faisant dès lors prendre au projet collectif un risque trop important pour un bénéfice tout à fait incertain.

La réunion de médiation a été levée sans convergence. Le président de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier a donc décidé de présenter à ses administrateurs les deux projets lors d'un « pré-CA » le 20 janvier. Les présidences et directions des universités Toulouse Capitole et Toulouse - Jean Jaurès, de Toulouse INP et de l'Insa Toulouse, de même que le président de l'Université fédérale, présenteront quant à eux aux instances de leur établissement respectif le projet TIRIS, auquel ils contribuent depuis plusieurs mois et qui s'inscrit dans le cadre des principes fondateurs déjà adoptés. Ils invitent donc à nouveau le Président de l'Université Paul Sabatier à venir enrichir et

animer le projet collectif qu'il a accompagné durant des mois. Ils espèrent également que les administrateurs de l'Université Paul Sabatier maintiendront leur établissement dans la dynamique collective pour permettre l'indispensable sursaut qui préserve les chances du site d'être lauréat au PIA4.

Hugues KENFACK

*Président de l'Université
Toulouse Capitole*

Emmanuelle GARNIER

*Présidente de l'Université
Toulouse - Jean Jaurès*

Catherine XUEREB

Présidente de Toulouse INP

Bertrand RAQUET

Directeur de l'INSA Toulouse

Philippe RAIMBAULT

*Président de l'Université fédérale
Toulouse Midi-Pyrénées*

Calendrier de l'AAP « Excellence sous toutes ses formes » du PIA 4 :

- 20 janvier : Diffusion de la note synthétique de présentation du projet TIRIS aux instances des établissements impliqués.
- 25 au 30 janvier : Vote sur le projet dans les instances des établissements.
- 1^{er} février : date limite de dépôt du projet auprès de l'Agence Nationale de la Recherche.
- deuxième semaine de mai : éventuelle audition devant le jury international.
- fin mai/début juin : résultats de la 2^{ème} vague de cet AAP.

Contact

Communication Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées :
Mélanie Ducolombier – 06.73.68.09.24 – presse@univ-toulouse.fr